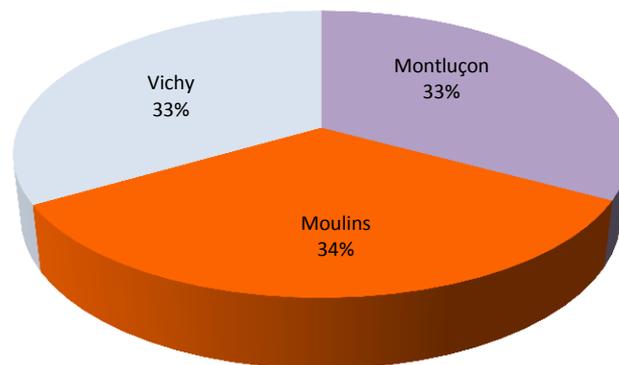


Les associations déclarées par arrondissements

Un groupe de personnes peut réaliser une action de façon spontanée et créer une association sans la déclarer. La déclaration officielle lui donne la personnalité morale et la capacité juridique. Elle peut se faire en utilisant le téléservice « e-creation » ou encore auprès du greffe des associations du siège social de l'association.

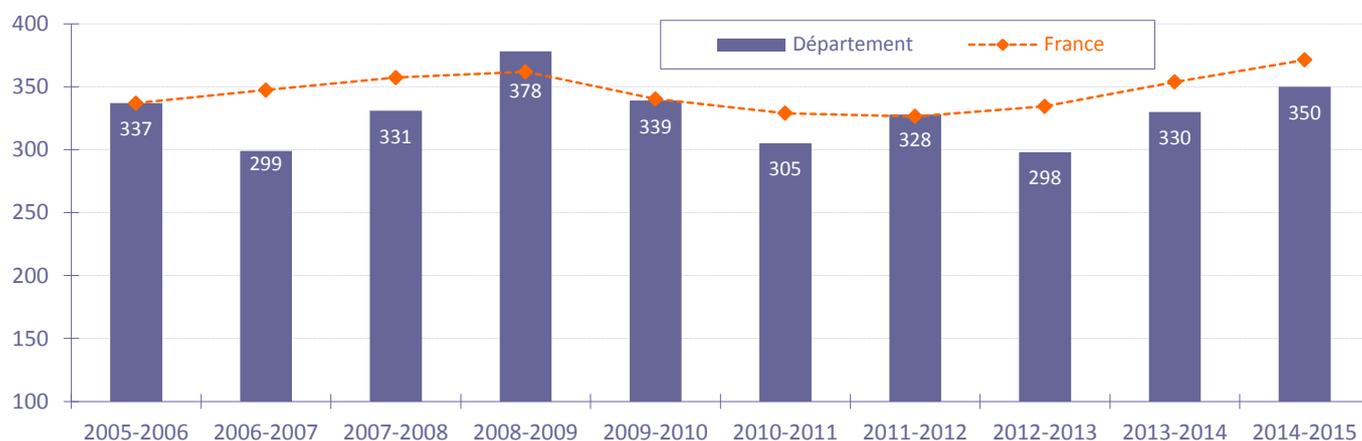
Ces déclarations permettent de voir comment ces nouvelles associations se répartissent dans les différents arrondissements du département. La préfecture de Moulins et les deux sous-préfectures se partagent équitablement les créations.



Source : Journal officiel Associations.

Les créations d'associations au fil des années

L'évolution annuelle des créations est établie de début septembre à fin août, selon le calendrier des activités de la plupart des associations.



Source : Journal officiel Associations. L'évolution nationale est reconstituée en tendance pour être comparée à l'évolution départementale, à partir de la même base pour l'année 2005-2006.

Le rythme des créations dans le département est un moins soutenu qu'au plan national. Il reprend toutefois avec la même vigueur depuis deux années.

Des associations pour quoi faire ?

Répartition sur 100%, des créations selon les principaux thèmes, dans un objectif de comparaison au national (1)	Département (sur 10 ans)	France (sur 10 ans)
Culture	26,0	28,3
Sport	21,7	17,8
Loisirs	21,2	17,7
Social	10,0	12,9
Santé	4,8	4,9
Education, formation	4,3	6,3
Economie	7,3	7,9
Environnement	4,7	4,2
Total	100,0	100,0

(1) Outre ces principaux thèmes, ne sont pas repris ici une quarantaine de rubriques qui, ensemble, représentent environ 20% du total des créations.

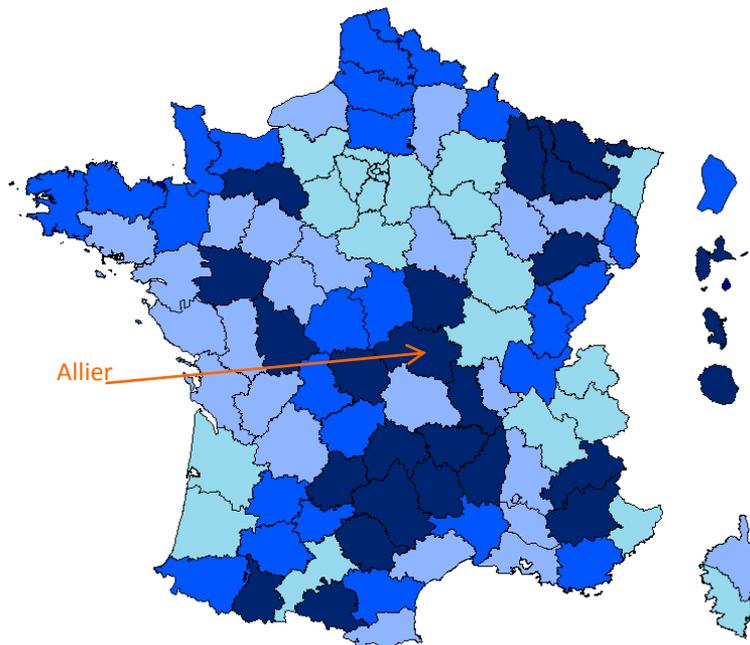
Les créations expriment le désir de ceux que l'on peut nommer les « bâtisseurs associatifs », pour mener à bien un projet collectif. Elles répondent aussi le plus souvent aux attentes et aux besoins des habitants.

Les créations sont, dans le département, proportionnellement plus nombreuses, dans le sport et les loisirs.

Source : Journal officiel Associations. Traitements R&S

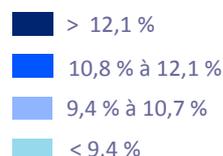
Un enjeu économique et social fort

Dans le département, **780** associations emploient des salariés. La majorité d'entre elles, soit 52%, emploient moins de 3 salariés. Elles sont proportionnellement aussi nombreuses qu'au plan national (53%). Il faut savoir qu'il existe également à leurs côtés, 49 associations comportant plus de 50 salariés.



Quelle que soit leur taille, ces associations animent les territoires et rendent des services essentiels à la population. Leurs emplois sont précieux, et ils ne se délocalisent pas.

Ils représentent aujourd'hui 12,4% de l'emploi de l'ensemble du secteur privé du département, pour une moyenne nationale de 9,7%.



Sources relatives à l'emploi :
Données 2014. ACOSS-URSSAF et MSA. Traitement R&S.

Une diversité d'activités

	Départementale	Nationale
Enseignement	7,7	12,0
Sport	3,0	4,5
Santé	1,4	7,2
Social	53,4	50,2
Loisirs	0,9	1,3
Culture	1,9	3,3
Autres activités ⁽¹⁾	25,2	11,0
Autres non classées ailleurs ⁽²⁾	6,5	10,5
Total	100,0	100,0

Encadrés et soutenus par des bénévoles, **9 535** salariés travaillent dans les associations du département. Ils sont proportionnellement plus nombreux dans le secteur social qu'au plan national, et moins présents, surtout dans les domaines de l'enseignement, de la santé et de la culture.

(1) Agriculture, recherche, activités liées à l'emploi, auberges de jeunesse, tourisme... (2) Associations répertoriées sous le code APE 9499Z.

Zoom sur le secteur social

Plus d'un emploi associatif sur deux relève du secteur social et s'adresse à des publics fragiles.

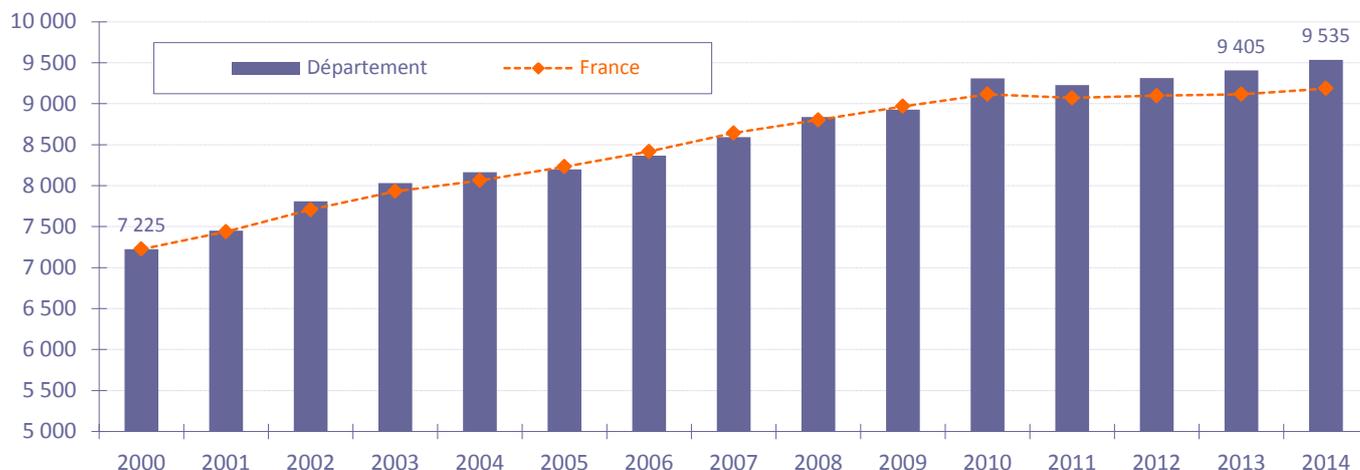
Par rapport au cadre national observé, le secteur de l'hébergement médicalisé et celui de l'aide à domicile sont davantage développés dans le département.

(1) Centres sociaux, aide aux victimes, activités caritatives...

	Départementale	Nationale
Hébergement médicalisé	12,9	9,9
Hébergement social	8,8	9,7
Aide à domicile	13,8	10,0
Accueil de personnes âgées	0,1	0,5
Aide par le travail	8,7	7,7
Accueil de jeunes enfants	0,5	2,2
Accueil d'enfants handicapés	0,0	1,3
Accueil d'enfants et d'adolescents	0,2	0,7
Autres actions sociales sans hébergement ⁽¹⁾	8,4	8,2
Rappel de l'ensemble du secteur social	53,4	50,2

Un secteur créateur d'emplois, au plan national et dans le département

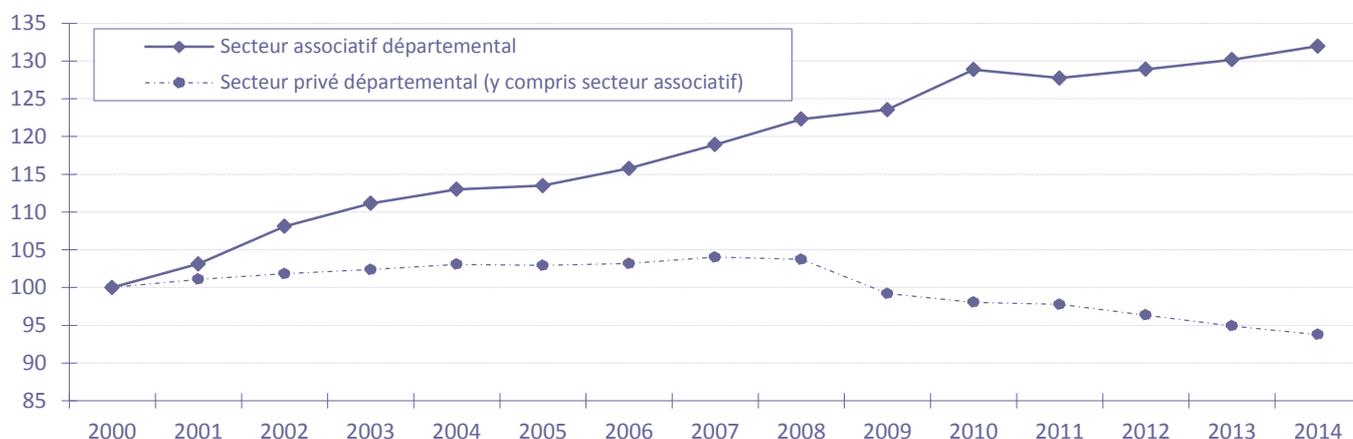
Entre l'année 2000 et l'année 2014, le secteur associatif du département a créé **2 310** emplois, comme le montre le graphique suivant, dans lequel la courbe nationale a été reconstituée en tendance, à partir de l'année 2000, pour être comparée à l'histogramme du département.



L'emploi associatif du département a évolué à un rythme très proche de celui qui est observé au plan national. Les deux dernières années enregistrent une hausse un peu plus forte.

Une croissance plus soutenue que l'ensemble du secteur privé

Au cours de cette période d'une quinzaine d'années, la croissance du secteur associatif a été nettement plus soutenue que dans l'ensemble du secteur privé de ce département.



www.associations.gouv.fr

- **Vos démarches :**
www.associations.gouv.fr/190-vos-demarches.html
- **Les centres de ressources proches de chez vous :**
www.associations.gouv.fr/30-les-centres-de-ressources.html
- **Des références bibliographiques :** *Le paysage associatif français*. V. Tchernonog - Juris éditions 2013. *Le bilan de la vie associative 2012-2014*, Haut Conseil à la vie associative. *Le guide 2015 du bénévolat...*

Les associations en France aujourd'hui

- Plus d'un million d'associations en activité
- Plus de 70 000 créations chaque année
- Deux tiers des Français en lien avec une association, comme adhérents, comme bénévoles ou bien comme donateurs.
- Plus d'1,8 million de salariés dans les associations dont près de 90 000 relèvent de la Mutualité Sociale Agricole. Un secteur en développement, avec 390 000 emplois nouveaux depuis 2000.